

**Présentation des résultats
de la politique de sécurité publique
en 2011**

2011 : Une année au service de la sécurité dans un département dynamique et attractif



La Haute-Savoie est un département attractif et dynamique qui connaît la croissance démographique la plus importante de la Région Rhône-Alpes (+ 10 000 habitants par an environ), et qui comptabilise aujourd'hui 738 000 habitants.

Par ailleurs, ce département double sa population deux fois par an (hiver et été), ce qui positionne la Haute-Savoie à un niveau moyen de population sur l'ensemble de l'année autour de 1 million d'habitants.

Comme sur le reste du territoire, la Haute-Savoie n'échappe pas aux évolutions de la délinquance enregistrées au niveau national, et notamment à l'augmentation des cambriolages dans les résidences principales .

Dans ce contexte particulier, la Haute-Savoie est conforme aux évolutions nationales :

- légère augmentation des atteintes volontaires à l'intégrité physique (+ 1,1 % contre +0,1 % au niveau national),

- baisse des atteintes aux biens (-1,44 % contre -1,7 % au niveau national) même si comme ailleurs, les cambriolages sont en hausse.

Après les résultats exceptionnels enregistrés en 2010 en matière de sécurité routière, les bonnes tendances engagées depuis 2007 se poursuivent (baisse respective du nombre de blessés et d'accidents de 13 % et 20 %), même si on déplore 4 morts de plus en 2011 (+10 %).

Ainsi, grâce à l'action des forces de l'ordre et de l'ensemble des acteurs de la sécurité, la Haute-Savoie reste donc un département à la délinquance maîtrisée et où le sentiment de sécurité perdure.

1 Une forte mobilisation des services de police et de gendarmerie au service de la sécurité

Deux indicateurs importants soulignent l'activité de la Police et de la Gendarmerie nationales : l'évolution du nombre des infractions relevées par l'activité des services (IRAS) et le taux d'élucidation des affaires criminelles et délictuelles.



En Haute-Savoie, les IRAS ont progressé de **10,54 %**, soit 514 faits supplémentaires révélés par les initiatives des services. Cela témoigne de l'engagement des policiers et des gendarmes, notamment dans la lutte contre les trafics de stupéfiants (+ 18,61 %).

Quant au taux d'élucidation, il est également en augmentation sur les trois indicateurs principaux :

- atteintes volontaires à l'intégrité physique : **+12 %**
- atteintes aux biens : **+1,67 %**
- escroqueries et infractions économiques et financières : **+ 1,67 %**

C'est un progrès important qui a ainsi été réalisé afin de déférer à la justice les responsables des crimes et délits et de rendre justice aux victimes.

Cela se traduit entre autre par une augmentation du nombre de personnes mises en cause de 21,43 %. Ce résultat est notamment dû aux efforts considérables qui ont été déployés dans le domaine de la police technique et scientifique.

2 Un renforcement de la présence policière sur la voie publique



LE DISPOSITIF DU PATROUILLEUR
POUR LA POLICE NATIONALE



L'un des axes forts de la politique du Gouvernement en matière de sécurité vise à accroître la présence de la Police et de la Gendarmerie sur le terrain, et notamment sur la voie publique. Cette présence permet de multiplier les contacts directs avec la population pour mieux prendre en compte ses attentes, tout en poursuivant le cœur de métier des forces de l'ordre, toujours centré sur l'interpellation des auteurs d'infractions :

- **Mise en place des patrouilleurs** : ce dispositif a permis de renforcer la visibilité policière puisque le nombre de patrouilles a été augmenté de 226 entre le mois de juin et le mois de novembre dernier ;
- **Renforcement des patrouilles du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG)** ;
- **Recours aux heures supplémentaires** dans la police nationale qui ont permis de déployer sur le terrain des fonctionnaires supplémentaires ;
- **Appel aux réservistes de la Gendarmerie et de la Police nationales** ;
- **Renforts mobiles** lors des périodes touristiques (juillet-août et décembre-avril).

3 Une coopération renforcée entre les autorités en charge de la sécurité des personnes et des biens



L'objectif vise à améliorer la coordination des différents acteurs afin de mettre en place une stratégie d'action rapide et concertée pour prévenir et lutter efficacement contre la délinquance.

■ Réunion mensuelle de l'état-major départemental de sécurité :

- préfet,
- procureurs de la République,
- inspecteur d'académie,
- directeur départemental de la sécurité publique (DDSP),
- commandant du groupement de gendarmerie,
- directeur régional des douanes,
- directeur départemental des finances publiques (DDFIP).

■ **Multiplication des contrôles coordonnés police-gendarmerie en matière de sécurité routière.** Ces contrôles ont permis de sécuriser l'ensemble du réseau départemental et particulièrement les zones les plus accidentogènes. A titre d'exemple, 6 788 infractions au code de la route ont été relevées à l'occasion des vacances de la Toussaint et du week-end prolongé du 11 novembre 2011. ;

■ **Multiplication des contrôles coordonnés police-gendarmerie,** notamment axés sur la lutte contre les cambriolages : 25 contrôles en 2011 pour un total de 891 contrôles effectués ;

■ **Réunions des 17 coordonnateurs** des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et des conseils inter-communaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) ;

■ **Collaboration étroite et très efficace avec les polices municipales du département.**

2011 : un accompagnement renforcé des victimes d'infractions

Élément essentiel de la politique de prévention de la délinquance, la prise en compte des victimes d'infractions par les services de sécurité intérieure s'est notamment traduite par :

- formations pluri-professionnelles (forces de l'ordre, magistrats, travailleurs sociaux) sur la prise en charge des victimes ;
- permanences d'associations d'aide aux victimes au sein de certains commissariats et certaines brigades de gendarmerie ;
- développement des brigades de protection de la famille au sein de la police et de la gendarmerie nationales.

4 Une coopération renforcée en direction des maires et des professionnels



La sécurité est un combat collectif qui nécessite la mobilisation de tous les partenaires. Pour y parvenir, la Préfecture de la Haute-Savoie a mis en œuvre :

■ Poursuite des plans d'action de lutte contre la délinquance (trafic de stupéfiants,

violences scolaires, sécurité des personnes âgées, sécurisation des transports en commun, lutte contre le hooliganisme)

■ Développement des activités d'audit et d'expertise de la police et de la gendarmerie (dispositif des référents sûreté) auprès des maires et des professionnels dans la mise en œuvre de leurs systèmes de protection (vidéo-protection notamment) ;

■ Élaboration d'un dispositif de lutte contre les vols de métaux entre les forces de police et de gendarmerie et les professionnels du secteur ;

■ Signature d'un protocole pour la sécurité des professionnels de santé qui sera mis en œuvre en 2012 ;

■ Sensibilisation exercée par les forces de l'ordre auprès des grandes surfaces et des petits commerces particulièrement exposés aux braquages (bijouteries).

5 Une prévention renforcée auprès des particuliers, notamment sur les vols et les cambriolages



Le plan de lutte contre les cambriolages a donné lieu à mobilisation des forces de Police et de Gendarmerie qui s'est traduite par la mise en œuvre de plusieurs dispositifs :

■ poursuite de l'opération tranquillité vacances à chaque période de vacances scolaires : 736 personnes se sont inscrites en 2011 (contre 962 en 2010) ;

■ emploi systématique de la police technique et scientifique ;

■ diffusion par la police et la gendarmerie auprès des particuliers de « flyers » exposant les bonnes pratiques à adopter ;

■ expérimentation du dispositif de la participation citoyenne sur certains quartiers.

6 Une action forte des pouvoirs de police du préfet pour prévenir et sanctionner les troubles à l'ordre public



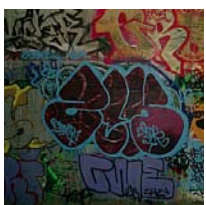
Contrôles renforcés sur les armes

- 7 arrêtés préfectoraux de saisies d'armes depuis décembre 2010 ;
- mise en œuvre du nouveau régime d'enregistrement des armes auparavant en détention libre ;
- création du fichier national des interdits d'armes.



Contrôles renforcés sur les débits de boissons troublant la tranquillité publique

- 47 mesures de sanctions administratives prises à l'encontre des débits de boissons pour troubles à l'ordre public ;
- possibilité ouverte par la LOPPSI 2 de procéder à la fermeture administrative des établissements de vente à emporter de boissons alcoolisées ;
- depuis le 1^{er} décembre 2011, obligation pour les débits de boissons ouverts entre 2 heures et 7 heures, de mettre à disposition de la clientèle des éthylo-tests.



Évacuation des campements illicites troublant l'ordre public

- 12 squats évacués en 2011 ;
- 42 arrêtés de mise en demeure de quitter les lieux à l'encontre de stationnements sauvages de gens du voyage en dehors des aires prévues à cet effet.



Sécurisation des match de l'ETG-FC et surveillance des fauteurs de troubles

- organisation, sous la tutelle du préfet, d'une réunion de sécurisation préalable à chaque match de l'ETG-FC avec l'ensemble des acteurs concernés, voire deux réunions préparatoires pour les matchs à risque, ce qui a permis d'éviter jusqu'à présent tout incident majeur lors des 11 rencontres qui ont lieu depuis août 2011 ;
- mise à disposition pour certains matchs, classés à risque, de forces mobiles en sécurisation et maintien de l'ordre ;
- 19 procédures d'interdictions de stade engagées.



Développement de la vidéo-protection

- outil de prévention situationnelle, la vidéo-protection est aujourd'hui devenu un réflexe pour les enquêteurs afin d'élucider les affaires ;
- 319 arrêtés d'autorisation délivrés en 2011 pour un total de 1 312 caméras, soit une activité en hausse de plus de 500% par rapport à 2006 ;
- un parc départemental de caméras porté à environ 7 500 caméras ;
- dont 1 100 caméras visionnant la voie publique, mises en œuvre sous la responsabilité des maires, et pour certaines financées à hauteur de 1 352 985 euros par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance depuis 2007 ;
- une intimité des personnes et une vie privée respectée grâce au contrôle de la commission de vidéo-protection.

Quelques belles affaires



Violences crapuleuses

■ avril 2011 : vol avec violences commis au domicile d'une personne âgée aux Houches (victime ligotée sur une chaise). Après investigations, interpellation de 4 personnes, immédiatement écrouées.

Atteintes aux biens / cambriolages

■ fin 2010- début 2011 : Démantèlement d'une bande organisée de 7 ressortissants roumains, spécialisés dans les vols de métaux (cuivre), commis principalement dans les entrepôts mais aussi sur les lignes SNCF, sur le secteur d'Annemasse. Placés en détention, ils ont dérobé 23 tonnes de métaux pour un préjudice de 300 000 €.

■ février 2011 : 4 cambriolages commis à Chamonix par des malfaiteurs venant de la banlieue lyonnaise. Après avoir forcé le barrage gendarmerie mis en place, trois des auteurs ont été interpellés en flagrant délit dont un a été écroué.

■ mars 2011 : Une collaboration des brigades de recherches d'Annecy et Albertville oriente les enquêteurs vers une équipe de six malfaiteurs albanais sans domicile fixe qui utilisent plusieurs identités. Les recherches les impliquent sur près de 70 cambriolages. Quatre mis en cause sont interpellés puis incarcérés à la demande du juge. Les perquisitions conduisent à la saisie de 17 000 euros, de bijoux, d'objets provenant de cambriolages, de faux documents, de munitions et de stupéfiants. Les deux autres ont rejoint l'Albanie et font l'objet de mandat d'arrêt.

■ juillet 2011 : après investigations, interpellation de 9 ressortissants étrangers dans un squat sur Cran-Gevrier, impliqués dans une cinquantaine de vols et cambriolages au préjudice d'entreprises, de particuliers et des vols de métaux. Tous ont été mis en examen et écroués.

■ décembre 2011 : Interpellations dans la région lyonnaise des 8 personnes impliquées directement et indirectement dans la commission d'un vol avec effraction d'un DAB en bande organisée, à Saint-Jean-d'Aulps le 9 avril 2011. 3 personnes incarcérées et 6 mises en examen.

Quelques belle affaires



Atteintes aux biens :

■ mars 2011 : affaire dite des « Géorgiens » : à l'issue de nombreuses investigations et d'une filature difficile, interpellation de trois ressortissants géorgiens à Évian-les-Bains, impliqués dans une série de cambriolages. Rapidement, d'autres personnes sont identifiées. Près de 60 cambriolages et 8 vols à l'étalage sont élucidés et les cinq auteurs principaux incarcérés.

Trafic de stupéfiants

■ fin 2010-début 2011 : Après audition de 70 personnes, le commissariat d'Annecy mettait à jour dans le milieu de la nuit annécienne un commerce portant sur la revente de 7 kilos de cocaïne, 60 kilos de résine de cannabis, un de MDMA (drogue de synthèse) et plusieurs milliers de doses de Méphédron. Six personnes étaient présentées à la justice (trafiquants, importateurs, usagers-revendeurs) et incarcérées.

■ février-mars 2011 : démantèlement d'un réseau local de stupéfiants sur l'agglomération d'Annemasse, avec l'appui du groupe d'intervention régional (GIR) Rhône-Alpes, ayant permis l'interpellation de 22 personnes, dont 5 écrouées et 15 placés sous contrôle judiciaire.

■ septembre 2011 : A la suite de la découverte sans vie d'un jeune toxicomane domicilié à Annecy, de longues investigations ont permis d'identifier et d'interpeller le revendeur de toute une gamme des produits illicites (en se fournissant notamment à Genève), ayant écoulé en deux ans un kilo d'héroïne et plusieurs kilos de cannabis. Il était incarcéré à l'issue de sa garde à vue.

Violences crapuleuses

■ mars 2011 : Interpellation des auteurs de violences à la hache contre un véhicule à l'intérieur duquel se trouvaient trois jeunes gens à la sortie d'une boîte de nuit, également auteurs d'agression contre une adjointe de sécurité du commissariat d'Annemasse, à l'issue d'une coopération rapide police - gendarmerie. Ils ont été condamnés le 18 avril 2011.

Trafic de stupéfiants

■ printemps-été 2011 : Une enquête conjointe Gendarmerie et commissariat de police de Thonon-les-Bains pour infractions à la législation sur les stupéfiants (trafic, cession, transport, consommation), a permis l'arrestation de 20 personnes impliquées.